EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Daniel WACKENIER, ancien élu municipal et en hommage aux victimes des évènements dramatiques survenus au Portugal.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif (question n°2).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°2.
Madame Marianne MAXIMI arrive pendant la présentation du diaporama relatif à la question 2.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question 7 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Madame Marianne MAXIMI.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant le débat de la question 10 et donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD.
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question 11 et donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Madame Françoise NOUHEN sort pour l'examen et le vote de la question 14 en tant que Présidente de Logidôme.
Monsieur le Maire suspend la séance à 00h00 pendant le débat de la question 14. M. le Maire reprend la séance à 00h05 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Rapport N° 26

TARIFICATION DES ACTIVITÉS CONDUITES PAR LA DDSU À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2017

La Direction du Développement Social et Urbain (DDSU) applique actuellement les tarifs hérités de la Direction de l'Animation, de la Jeunesse et des Loisirs (DAJL), qui répondent à une logique d'intervention socioculturelle, ainsi que les tarifs enfance-jeunesse qui sont mis en œuvre également par la Direction de l'Enfance (DE) et la Direction de l'Animation socioculturelle et de la Vie Associative (DAVA).

Suite à une réflexion commune entre les services de la Ville, une nouvelle proposition de tarification des activités est proposée au Conseil Municipal avec trois exigences :

- mieux prendre en compte dans la tarification les objectifs du DSU qui consistent notamment à rendre les habitants acteurs de leur vie quotidienne et de leur cadre de vie,
- construire un système de tarification qui permet la souplesse pour les équipes et la simplicité pour les habitants,
- mettre en œuvre ces dispositions en restant neutre sur le plan des recettes inscrites au BP.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de valider les tarifs de la DDSU, récapitulés dans le tableau ci-joint.

TARIFICATION DES ACTIVITES CONDUITES PAR LA DDSU

1. APPLICATION DE TARIFS UTILISES PAR LA DE ET LA DAVA :

- ateliers enfants et jeunes
- ateliers adulte
- accueils de loisirs jeune
- séjours jeune
- billetterie de spectacle
- location de salles aux particuliers et organismes à but lucratif

2. APPLICATION DE TARIFS SPECIFIQUES A LA DDSU :

SORTIES ET SEJOURS FAMILLES/ADULTES				
		COÛT<500€	**COÛT>501€**	**COÛT>2000€**
TARIF JOUR NORMAL	ADULTE	20,00 €		40,00 €
	ENFANT	10,00 €		20,00 €
TARIF JOUR CLERMONTOIS	ADULTE	4,00 €	8,00 €	20,00 €
	ENFANT	2,00 €	4,00 €	10,00 €
TARIF JOUR CL. NON IMPOSABLE	ADULTE	2,00 €	4,00 €	10,00 €
	ENFANT	1,00 €	2,00 €	5,00 €
Coûts à prendre en compte : RH (vacataires et coût des HS pour les permanents), Location (charge directe ou valorisation hébergement Ville), transport, alimentation,				

Droits d'entrée, Prestations		
ATELIER DU VIVRE ENSEMBLE		
SEANCE	ADULTE	1,00 €
	ENFANT	1,00 €
Activités organisées ponctuellement avec des groupes d'habitants, encadrées par les équipes de DSU, sans prestataire		

CARTE CITEJEUNE			
CARTE CITEJEUNE	12-27 ANS	GRATUITE	
ACTIVITE JEUNESSE HORS ACCUEILS DE LOISIRS			
		COÛT<800€	**COÛT>801€**
PASS'SPORT	participation au tournoi	1,00 €	
SORTIE JOURNEE	12-17 ANS	6,00 €	12,00 €
SORTIE DEMI JOURNEE	12-17 ANS	3,00 €	6,00 €

STUDIO CROIX DE NEYRAT			
		CL FD	**HORS CL FD**
FORFAIT	20 H	95,00 €	150,00 €
SUPPLEMENT MAO	par personne	5,00 €	10,00 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 juin 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Simon POURRET